



Les Amis de REMPART

Membre de l'Union REMPART
1 rue des Guillemites
75004 Paris

CONCOURS PHOTO

ENVOYEZ-NOUS VOS 3 PLUS BELLES PHOTOS DE CHANTIER !

Comme chaque année, l'association *Les Amis de REMPART* organise un concours photos ouvert à tout participant aux activités des associations REMPART.



Eva Bartlett, 1er prix 2019

Trois prix seront attribués lors de la Soirée des Bénévoles REMPART qui aura lieu le samedi 3 octobre.

1er prix : 150 €

2ème prix : 100 €

3ème prix : 50 €

Ces prix sont à valoir sur les frais d'inscription et d'assurance et/ou les frais de participation à un chantier REMPART pour la saison prochaine, ou sur des livres de la collection Patrimoine vivant et des cahiers techniques REMPART.

Nous remettons également le Prix spécial du Jury à l'association locale membre de l'Union REMPART qui nous fera parvenir la plus belle photo prise durant le chantier de la saison. Le prix est constitué de livres de la collection Patrimoine vivant et des cahiers techniques REMPART pour une valeur de 50 €.

Conditions de participation :

3 photos maximum par personne ou par association.

Format numérique (2400x1800 ou 3Mo pixels), aucune retouche acceptée.

Noir & blanc, couleur, sépia.

Chaque cliché doit illustrer le chantier concerné.

Indiquez le lieu de la prise de vue et si possible un titre.

Les clichés sont à envoyer par e-mail avant le 15 septembre

arpp@rempart.com

Sélection : le jury sera composé de membres du Conseil d'Administration de l'association les Amis de REMPART et des membres salariés de la Délégation Nationale de l'Union REMPART.

Les résultats seront annoncés lors de la soirée des bénévoles qui aura lieu le 3 octobre à Paris, dans la Lettre de REMPART, sur les sites de l'Union REMPART et des Amis de REMPART, sur leurs réseaux sociaux ainsi que par courrier électronique pour les heureux gagnants !

Les photos feront l'objet d'une publication dans la Lettre de REMPART, d'une diffusion sur le site Internet de REMPART ainsi que sur les réseaux sociaux de REMPART et des ARPP et éventuellement d'une reproduction dans des documents de promotion de l'Union REMPART et de ses chantiers de bénévoles, sous quelque forme que ce soit.